

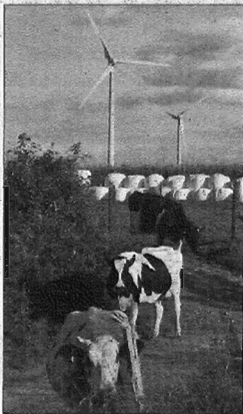
ATRÉBATIE

L'Atrébatie en situation de dépôt des permis de construire pour ses futures éoliennes

Avec le parc communautaire de Tincques (notre édition de dimanche), le projet éolien constituait l'autre dossier majeur du conseil communautaire qui s'est tenu mercredi dernier à Tincques. Dans ce domaine, élus et techniciens sortent d'une lourde période d'instruction et de finalisation de ce projet.

Diverses réunions dans toutes les communes concernées, des débats avec les conseils municipaux, la consultation des 43 services appelés à se prononcer sur la question... Le projet éolien a représenté un travail colossal au cours des derniers mois pour la communauté de communes, qui voit enfin les échéances finales se profiler. *« Il y a encore eu quelques soubresauts ici et là, il a fallu être combattant et négocier pour aboutir, mais nous sommes aujourd'hui en situation de dépôt des permis de construire, a expliqué le président, Pierre Guillemant. C'est fait pour la partie au sud de la RD 939. Ce sera bientôt pour la partie nord. »*

Des ajustements ont dû être effectués, à Penin et à Fréwillers par exemple. Les angles de vue et les équilibres du paysage ont été pris



L'implantation prochaine d'éoliennes se confirme.

en compte légitimement, comme il se doit, de même que les remarques des différentes administrations. *« On traite ce dossier depuis quatre ans, poursuit Pierre Guillemant. Nous n'avons épargné aucun effort pour être en parfaite adéquation avec ce qu'on nous demandait. L'aventure est à peu près achevée sur le plan administratif. Maintenant, le préfet doit instruire les permis de construire. »*

L'ensemble du projet représente un dépôt théorique équivalent à quelque 82,5 Mégawatts.

Si *« le mandat démarre très fort concernant les dossiers économiques »*, les autres volets de l'activité communautaire ne sont pas en reste. La solution à apporter aux problèmes d'éligibilité à l'ADSL sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil, avec une résorption des zones d'ombre pour juin 2009. Dans un tout autre domaine, l'animation en direction de la jeunesse et de la petite enfance a été satisfaisante pendant l'été. L'école intercommunale de musique a enregistré 216 adhésions d'élèves en cette rentrée et 5 nouveaux professeurs ont rejoint l'équipe. Pierre Guillemant s'est félicité du constat selon lequel *« cette école est devenue une référence, un modèle d'enseignement musical en milieu rural »*. Autres nouvelles réjouissantes pour les mélomanes : la venue possible de l'Orchestre national de Lille en septembre 2009, et la mise en place d'une Fête de la musique intercommunale en juin prochain. Ce serait le vendredi 19 juin. Pour rassembler à l'échelle du territoire et ensuite laisser l'opportunité à chaque commune de développer ses propres initiatives. ■ **DAVID DERIEUX**

PHOTO ARCHIVES MAX ROSEREAU